

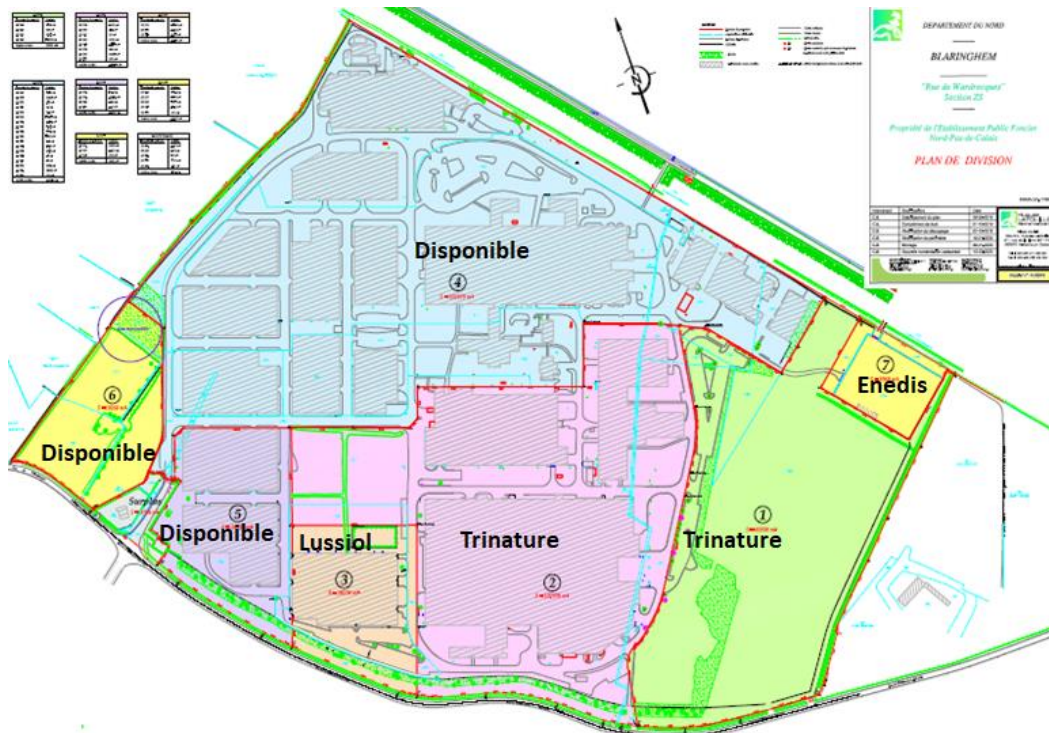
LE GROUPE BAUDELET ENVIRONNEMENT, LAUREAT DE L'APPEL A PROJETS POUR LA REQUALIFICATION DE L'ANCIEN SITE D'ARC INTERNATIONAL DE BLARINGHEM

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FLANDRE INTERIEURE, L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NORD-PAS-DE-CALAIS ET LA REGION HAUTS-DE-FRANCE, PARTENAIRES DE CE PROJET DE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES CREATRICES D'EMPLOIS, SE FELICITENT DE LA SELECTION DU PROJET DEPOSE PAR LE GROUPE BAUDELET ENVIRONNEMENT



Après avoir facilité le plan de reprise d'Arc International en accompagnant le compactage de son outil de production, la CCFI et l'EPF ont engagé la transformation du site de BLARINGHEM qui va devenir un nouveau pôle d'activités économiques.

En 2015, pour faciliter le rachat d'Arc International par le groupe américain PHP, l'EPF NPdC a acquis, en partenariat avec la CCFI et la Région Hauts-de-France le site de Blaringhem. L'Etat et la Région Nord-Pas de Calais avaient sollicité l'intervention des collectivités locales (CCFI et CAPSO) et de l'EPF sur ce site pour qu'il assure le **portage foncier de la zone** au titre de **l'accompagnement des grands projets économiques d'intérêt régional voire national**. L'acquisition de cet ensemble immobilier industriel d'un peu plus de **40 hectares** comprenant 14 hectares de bâtiments, pour **26 millions d'euros**, était alors **l'une des conditions pour que le repreneur américain s'engage**. Depuis lors, le partenariat entre CCFI et EPF a permis la gestion de ce **site complexe**, qui se transforme **petit à petit en une véritable nouvelle zone d'activités**.



L'EPF engage aujourd'hui les travaux de déconstruction de 4 bâtiments pour libérer une emprise sur laquelle la société Triniture va pouvoir développer son outil de production. L'opération de travaux sera intégralement financée par l'EPF, son coût est estimé à plus de 3,4 M€ TTC. La CCFI a, quant à elle, octroyé une subvention de 200 000 € afin de soutenir le projet d'implantation de Triniture qui conforte le savoir-faire industriel du territoire dans l'agroalimentaire. En vue de la réalisation de cette opération, la CCFI a assuré le pilotage en mode-projet de l'ensemble des chantiers afférents au site de BLARINGHEM.

L'accueil de nouvelles activités sur le site de BLARINGHEM démontre que l'on peut concilier développement économique, création d'emplois et préservation de la ressource foncière.

En février 2021, en lien avec la CCFI et la Région, l'EPF NPdC a lancé un appel à projets à destination d'entreprises désireuses de s'installer sur le site. **L'offre du Groupe Baudalet Environnement a été retenue**, avec une composante agroalimentaire cohérente avec la vocation principale de cette nouvelle zone d'activités.



Sur ce volet, le projet prévoit notamment l'**installation de serres, de cultures hors sol** mais également l'installation d'une unité de **valorisation de bâches plastiques** issues de l'**industrie agroalimentaire**. Une grande partie du site et de ses installations pourra être alimentée **grâce à une unité de valorisation énergétique**. La mise en place d'un **village d'entreprises** fera également partie du projet pour ce site.

Ce projet contribuera à la **création de 70 emplois directs et 30 indirects**. Une très bonne nouvelle pour le développement du territoire !

Cet objectif partenarial est **conduit en préservant l'activité agricole identifiée comme une filière prioritaire pour la Flandre Intérieure**. Les politiques d'aménagement menées dans le cadre du PLUI visent à **maintenir l'équilibre rural/urbain**, en préservant les espaces agricoles et en assurant l'insertion des projets urbains dans leur environnement rural. Le renouvellement urbain (tel que sur le site de la zone industrielle, rue de Wardrecques à BLARINGHEM), la densification des centres bourgs et l'intégration paysagère des bâtiments participent à préserver cet équilibre précieux.

A travers ce projet, la CCFI s'engage dans une démarche de revitalisation économique en participant à la requalification d'une ancienne friche industrielle. La CCFI se félicite de ce que le projet retenu allie requalification paysagère et qualité architecturale de la réhabilitation des bâtiments, revalorisation énergétique de matières issues du secteur agroalimentaire ainsi que le développement d'activités agroalimentaires innovantes. **La démarche durable et pourvoyeuse d'emplois** grâce au développement du lauréat- le groupe BAUDELET ENVIRONNEMENT, déjà fortement ancré en Flandre Intérieure-, vient compléter la haute qualité du projet qui participera pleinement au déploiement d'une économie circulaire sur le territoire.

En accord avec sa politique d'engagement dans les transitions, **la CCFI promeut ici un aménagement plus durable de son territoire.** La reconversion de l'ancien site d'Arc International et l'accueil d'entreprises favorisant l'économie locale, circulaire et durable, concourent à **la mise en œuvre de la Troisième Révolution Industrielle.**

A propos de la CCFI

Fort de sa localisation entre Lille, Dunkerque et Saint-Omer, le territoire de la CCFI se distingue notamment par son tissu d'entreprises agro-alimentaires. En matière de développement économique, l'intercommunalité, créée en 2014, intervient dans la création, l'aménagement, la gestion et la commercialisation des parcs d'activités d'intérêt communautaire, l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches d'urbanisme, et le soutien financier à la création et au développement des entreprises.

A ce jour, 90 hectares de foncier sont consacrés au développement économique. D'ici à 2030, ce sont 100 hectares supplémentaires qui vont être aménagés pour permettre l'implantation et le développement de nouvelles entreprises.

A propos de l'EPF Nord-Pas de Calais

Créé en 1990 par l'Etat, l'Etablissement Public Foncier est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), qui accompagne les collectivités désireuses de maîtriser leur foncier et de recycler leurs espaces dégradés. Présent dès les prémices du plan d'aménagement de la collectivité, l'EPF acquiert, requalifie, gère puis cède à la collectivité ou à un aménageur un foncier exploitable pour mener à bien le projet.

L'EPF concrétise avec cette action pour le site de BLARINGHEM, l'une des actions de son plan de relance économique voté en juin 2020. Elle illustre le rôle essentiel que peut jouer un EPF aux côtés des collectivités pour faciliter le développement économique et soutenir l'emploi, tout en évitant l'artificialisation des sols.

Contacts Presse :

Aurélié Minguet- Ammeux, responsable du service communication - 07 57 48 51 75 –a.minguet@epf-npdc.fr

Sabine Rodriguez- Derlyn directrice communication CCFI srodriguez@cc-flandreinterieure.fr